

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>SOCIETE OMEXOM – RACCORDEMENT D'UNE  LIGNE ELECTRIQUE  BOULEVARD CHARLES CROS  ARRETE N° 2023/195</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**VU** le Code de la Voirie Routière ;  
**VU** la demande d'arrêt de la société OMEXOM en date du 13 juillet 2023 sollicitant la Ville pour des travaux de raccordement de la ligne électrique boulevard Charles Cros à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

#### ARRETE

- Article 1 :** La société OMEXOM est autorisée à réaliser, à partir du 14 août 2023, des travaux de raccordement d'une ligne électrique à destination d'un nouveau bâtiment boulevard Charles Cros à Ifs.
- Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la chaussée sera empiétée et les piétons ne pourront pas circuler.
- Article 3 :** La société OMEXOM est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société OMEXOM devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale ;
  - La société OMEXOM ;
  - Caen la mer – service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 13 juillet 2023



Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,

Thierry RENOUF.